



Corvette
anti-aérienne
CASSARD



La Corvette anti-aérienne

La Corvette anti-aérienne a pour mission principale de mener la lutte anti-aérienne sur zone, soit dans des opérations de sûreté ou de défense dans les approches maritimes du territoire; soit dans des opérations de protection ou de rétorsion en haute mer; soit dans des opérations d'action extérieure.

Ce bâtiment est également apte à remplir des missions de présence, de recherche, d'identification et tenue de contact, en temps de paix, de crise ou de guerre.



Pour parer la menace aérienne multiforme il était indispensable de recourir aux techniques les plus modernes de traitement de l'information et de visualisation ; la réponse à cette menace repose donc sur le **Système de Combat**, structure informatique de type fédérée reliée par des liaisons numérisées de type BUS.

Ce Système de Combat n'est pas la seule originalité de ce bâtiment qui en comporte bien d'autres et notamment la présence à bord de nombreux matériels prototypes dans le domaine de la guerre électronique et de la détection infrarouge en particulier.

La propulsion est assurée par deux lignes d'arbre entraînées chacune par deux moteurs réversibles (moteurs diesel à bas taux de compression) – chaque moteur est hautement suralimenté et avec ses dix-huit cylindres développe 7940 KW.

C'est la première fois dans la Marine Nationale qu'un bâtiment d'un tel tonnage atteint des vitesses de 30 nœuds propulsé uniquement par des moteurs diesel.



Principales caractéristiques de la C.A.A.

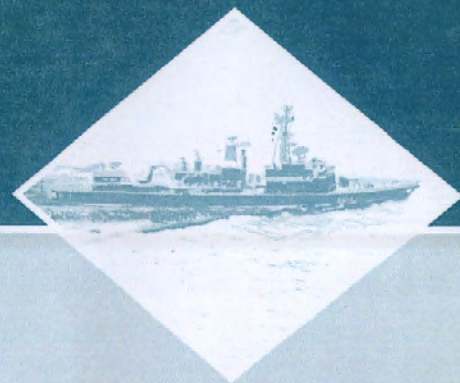
Longueur hors-tout : 139 mètres
Largeur maximale à la flottaison : 14 mètres
Déplacement moyen aux essais : 4200 t
Vitesse maximale au DME 4200 t,
carène propre : 29,6 nds
Autonomie en vivres : 30 jours
Capacité de logement : 251 personnes
Propulsion :
4 moteurs diesel BTC de 7940 KW chacun
Détection :
1 radar de veille DRBV 26
1 radar de veille DRBV 15
1 radar de navigation
et 1 radar d'appontage DECCA 1229
1 sonar DUBA 25A
1 appareil de détection infrarouge VAMPIR
Traitement de l'information : 1 système SENIT 6
Armement :
Anti-sous-marin : torpilles L5 et hélicoptère
Anti-aérien : TARTAR, 100 mm, 20 mm, SADRAL
Anti-navires : 8 missiles MM40
Installations aéronautiques :
hangar fixe pour hélicoptères 4/5 t
type WG 13 LYNX.



Le système d'armes Tartar est destiné à assurer la couverture anti-aérienne d'un groupe de bâtiments dans une zone d'environ 30 nautiques. Il prend en charge les buts qui lui sont assignés et a pour rôle de les intercepter à l'aide de missiles SM1 dont il assure le stockage, le lancement et le guidage.



Le système d'armes Mer-Mer 40 à 8 missiles permet la lutte contre des buts de surface à grande distance. Le système comprend 2 rampes de 4 missiles chacune, implantées sur la première plateforme. Les 2 rampes sont disposées transversalement l'une dirigée vers bâbord, l'autre vers tribord.





DAGAIE



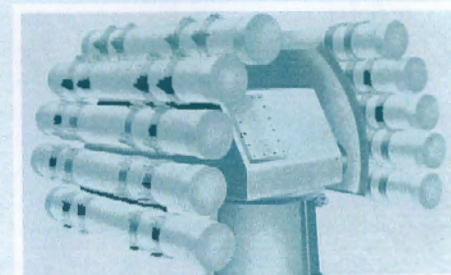
100 mm



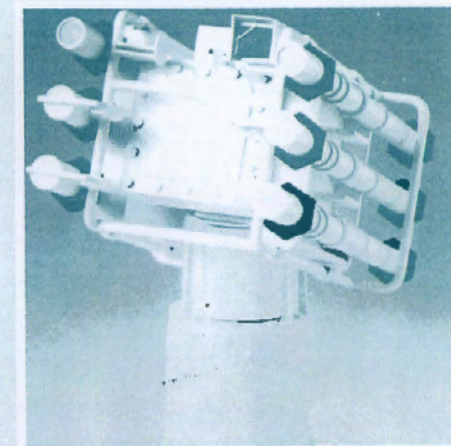
Le système de guerre électronique de la Corvette anti-aérienne participe à l'information du commandement ; à la défense de zone et à l'autodéfense du bâtiment ; enfin au contrôle de la politique des différents émetteurs du bord. Il est composé d'un détecteur de radars, d'un brouilleur d'émissions radar bimode, d'un lance-leurres DAGAIE (dispositif d'autodéfense pour la guerre anti-missile infrarouge et électromagnétique) et d'un lance-leurres SAGAIE (système d'autodéfense pour la guerre anti-missile infrarouge et électromagnétique).

L'artillerie anti-aérienne de calibre 100 mm est composée d'une conduite de tir mixte radar-optronique disposée à l'avant du bâtiment et d'une tourelle de tir à l'avant du bâtiment. Ces ensembles dialoguent ensemble par un bus standard Marine relié au SENIT 6. Deux matériels de 20 mm OERLIKON/ACA américain montés sur affûts Mark 10 sont implantés à bâbord et à tribord sur la deuxième plateforme et complètent l'équipement anti-aérien.

Le SADRAL (Système d'Auto-Défense Rapprochée Anti-aérienne Léger) permet l'autodéfense anti-aérienne du bâtiment à très courte portée. Il comprend 2 unités de tir composées chacune d'une tourelle porteuse de 6 munitions et des équipements de visée, d'un pupitre de tir et d'une baie de télécommande.



SAGAIE

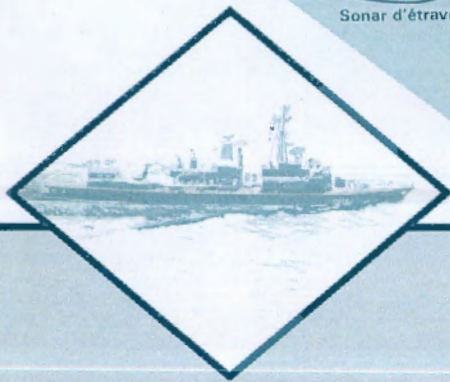
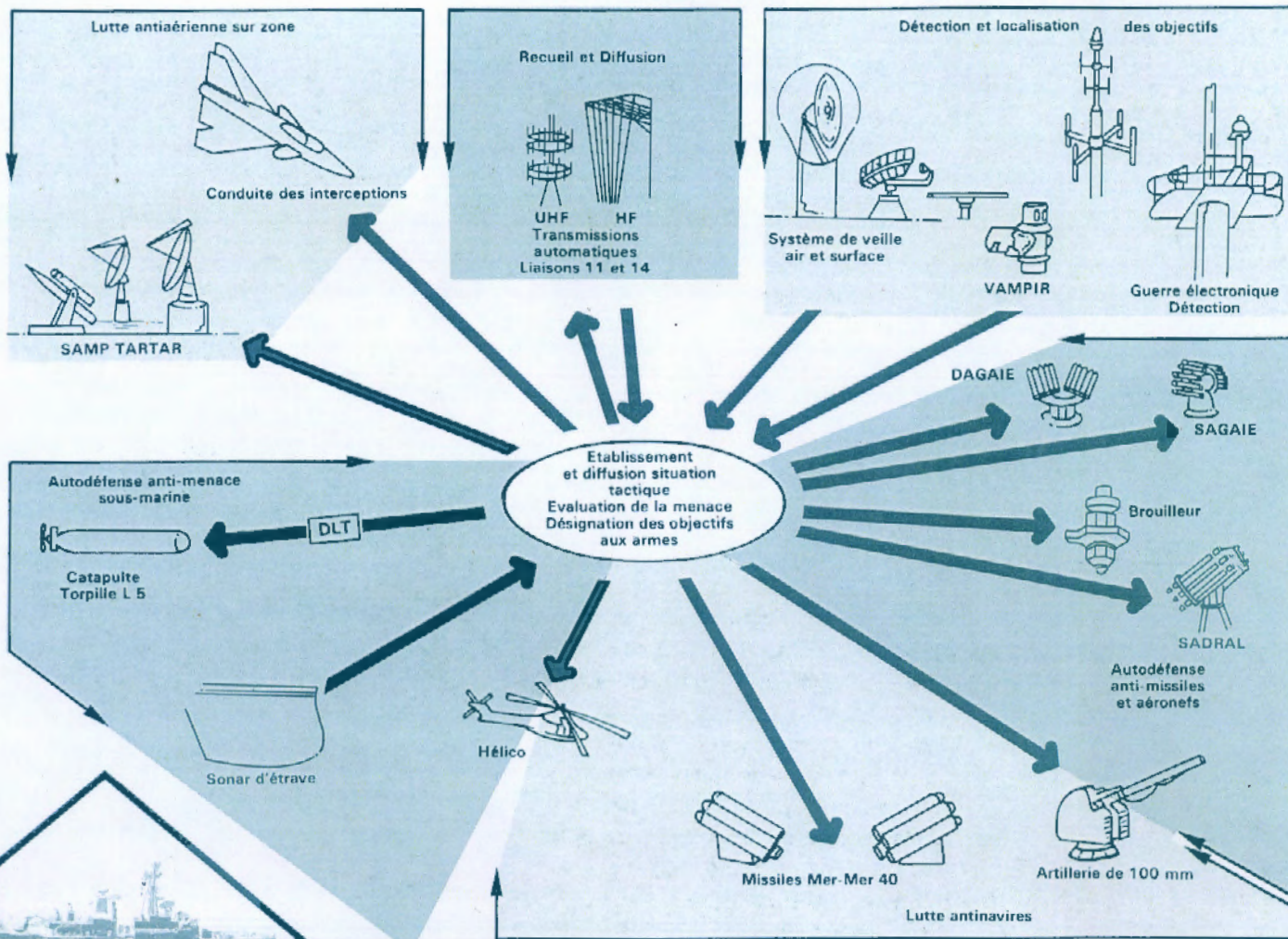


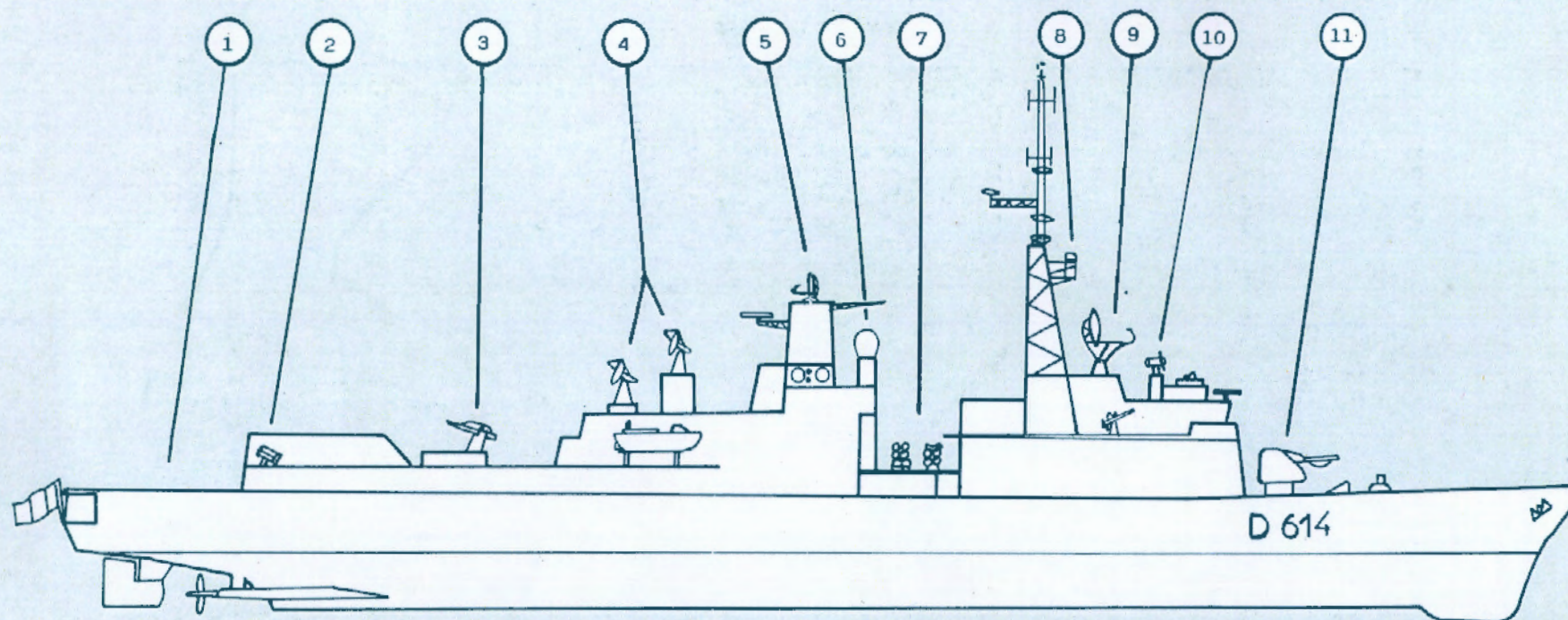
SADRAL

Les installations
aéronautiques du bâtiment
sont conçues pour permettre
la mise en œuvre de jour
comme de nuit d'un
hélicoptère dont la mission
est soit la lutte anti-navires,
soit la lutte anti-sous-marine,
soit l'éclairage radar, soit le
sauvetage. Elles permettent
également de réaliser un
ravitaillement vertical du
bâtiment par hélicoptère.



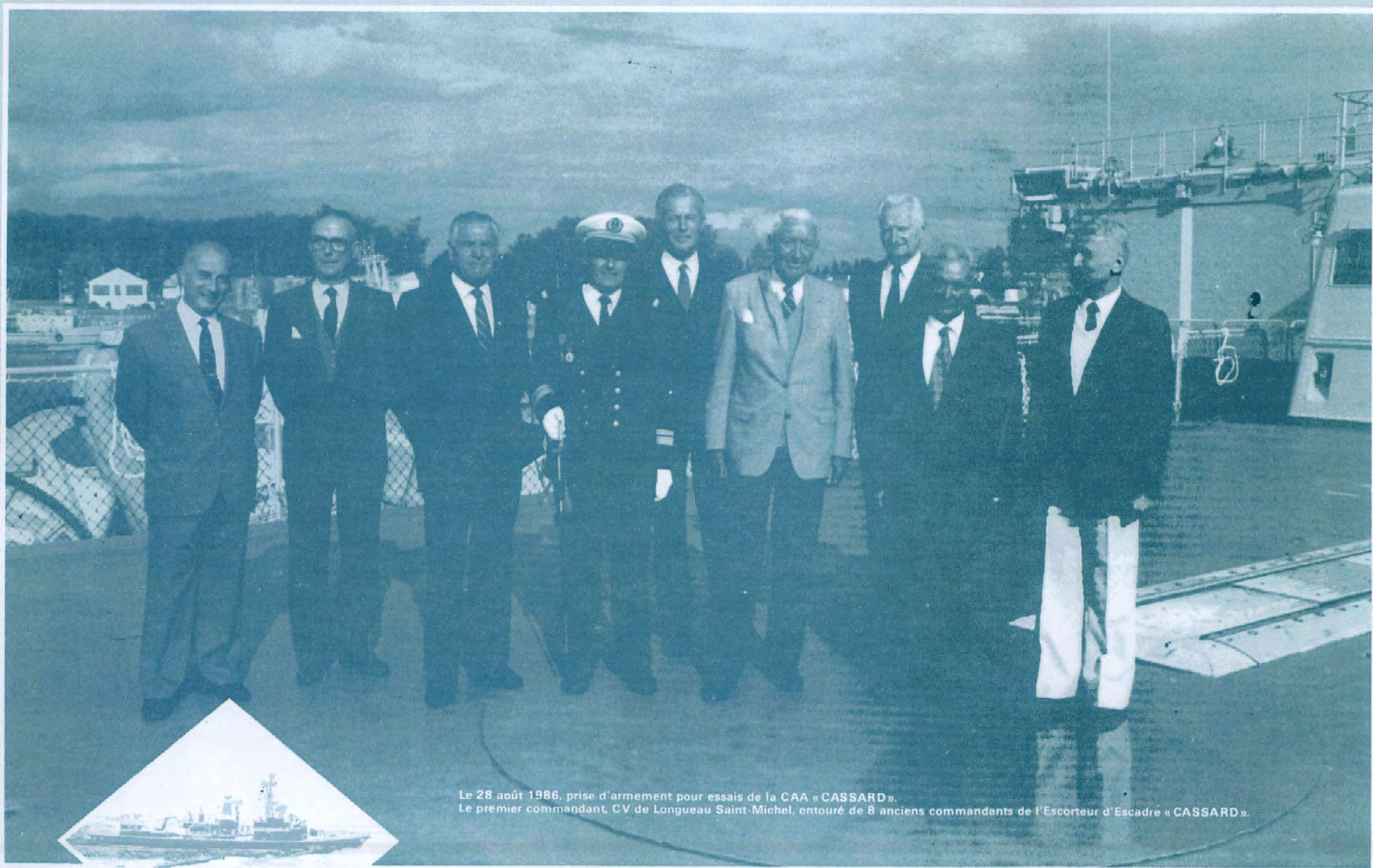
SYSTÈME DE COMBAT





- 1 - Plateforme hélicoptère
- 2 - Système d'arme anti-aérien courte portée (SADRAL)
- 3 - Système d'arme anti-aérien moyenne portée (TARTAR)
- 4 - Conduite de tir TARTAR
- 5 - Radar de veille moyenne portée (V15)
- 6 - Système de transmissions par satellite (SYRACUSE)
- 7 - Système d'arme anti-navires (MM 40)
- 8 - Système de veille infrarouge (VAMPIR)
- 9 - Radar de veille éloignée (V26)
- 10 - Conduite de tir de 100 mm
- 11 - Tourelle de 100 mm





Le 28 août 1986, prise d'armement pour essais de la CAA « CASSARD ».
Le premier commandant CV de Longueau Saint Michel, entouré de 8 anciens commandants de l'Escorteur d'Escadre « CASSARD ».

Les neuf précédents «CASSARD»

La République avait 3 ans lorsque le vaisseau «LE DIX AOÛT» prit le nom de CASSARD. Le premier «CASSARD» participa à la campagne d'Irlande de Hoche mais fut débaptisé le 14 ventôse an VI. Le même jour, le nom de CASSARD est attribué au «GLORIEUX» alors en construction à Brest. Élément de cette escadre de GANTEAUME qui fut bloquée par les Anglais en 1805, le «CASSARD» s'échappe avec la division Willaumez et rallie les Antilles. Rattaché à l'escadre de Rochefort en 1809, il est désarmé en 1815 et termine ses jours comme ponton.

Il faudra attendre jusqu'en 1832 pour qu'un bâtiment porte de nouveau le nom du courageux Nantais. Brick de 20 bouches à feu, ce nouveau «CASSARD» effectue de nombreuses campagnes sous les ordres du Prince de Joinville. Désarmé en 1848, il est rayé de la liste de la flotte le 23 décembre 1850.

Trois avisos à hélice, construits au Havre, porteront tour à tour le nom de CASSARD. Le premier (1858-1879) de 1858 à 1860 puis en 1866-67 ; le deuxième (1861-1894) pendant la période 1861-1866 ; le troisième, enfin, lancé en 1844, de 1867 à son désarmement en 1882.

Le septième «CASSARD», un croiseur protégé de 4000 tonnes, fut lancé à Cherbourg le 27 mai 1896. Bâtiment éperon, il passe la plus grande partie de sa vie au Maroc, prend une part active à la guerre et fait sa dernière campagne au Levant comme bâtiment-amiral de l'amiral GRANDCLEMENT. Il est rayé de la liste de la flotte en 1924, sept ans avant le lancement du huitième «CASSARD».





Le contre-torpilleur de la classe «VAUQUELIN», qui arracha au «GERFAUT» avec 43,4 nœuds le record du monde de vitesse, disparaît le 27 novembre 1942 à Toulon après de nombreuses campagnes en Méditerranée et en Atlantique où il participe à la recherche du «GRAF SPEE». Sa participation au bombardement de Gênes le 14 juin 1940 lui valut une citation à l'ordre de l'armée de mer.



Neuvième du nom, prédécesseur immédiat de la corvette anti-aérienne, l'escorteur d'escadre «CASSARD», de la série des «SURCOUF», est mis sur cale en novembre 1951 à Nantes. Lancé le 12 mai 1953, il prend armement pour essais le 28 août 1954 soit 32 ans jour pour jour avant la première CAA.

Long de 128,60 mètres, large de 12,70, il file 32 nœuds pour un déplacement de 3750 tonnes à pleine charge. Ses 63000 CV emmènent ses 347 hommes d'équipage à 5000 nautiques à 18 nœuds. Son armement est le suivant :

- 6 canons de 127 AA en 3 tourelles de 2,
- 6 canons de 57 AA en 3 tourelles de 2,
- 6 canons de 20 AA en 1 tourelle et
- 12 tubes lance-torpilles de 550 (4 fois 3).

Transformé en «conducteur de Flotille» ainsi que le «SURCOUF» et le «CHEVALIER PAUL» en 1961-62, il effectue de nombreuses missions en Afrique du Nord, Océan Indien et Méditerranée. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'après avoir définitivement quitté Toulon pour Brest le 24 juin 1974 qu'il découvre la Mer du Nord. Désarmé et mis en réserve spéciale en juillet de la même année, il reçoit le numéro de coque Q.555 par l'arrêté de condamnation n° 94 du 1^{er} juin 1976.




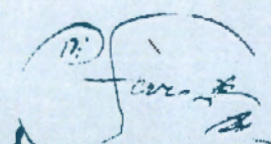
Jacques Cassard

Né à Nantes le 30 septembre 1679 dans une famille de négociants, il commence à naviguer à 14 ans sur les navires marchands appartenant à sa famille et fait plusieurs voyages aux Antilles et en Hollande.

Jacques
Cassard
Bapt.

Le second jour d'octobre mil six cent soixante et dix-neuf
à cette Baptême en l'Eglise de St. Nicolas de Nantes par
Moy Vicaire de l'Église soussigné; Jacques moy de Dionis
le 20 septembre dernier du matry de l'Église de Guillaume
Cassard marchand & de la femme Jame Broiard sa femme
d'après Garrein Maître Jacques père officier de
Regaires duh Nantes de maroine l'Église de Martine
Binet femme d'h. l'Église Pierre Broiard marchand
tout deux à La Roche de l'Église par le curé l'Église
père qui demeure à la grande rue de la ville de Nantes
tout soussigné.

Martine Binet
Daport au  Cassard.


D'après
Le Boy d'après
Vicaire.



Né à Nantes le 30 septembre 1679 dans une famille de négociants, il commence à naviguer à 14 ans sur les navires marchands appartenant à sa famille et fait plusieurs voyages aux Antilles et en Hollande.

En janvier 1697 il embarque sur l'«ÉCLATANTE», galiote à bombes avec laquelle il participe à l'attaque de Carthagène des Indes par l'escadre commandée par Pointis et Ducasse.

Reçu Capitaine à l'Amirauté de Nantes le 25 mai 1700 il reprend la navigation au commerce et au début de la guerre de succession d'Espagne, arme en course à Saint-Malo. Commandant en 1705 la Corvette «SAINT-GUILLAUME», il rançonne le 28 août la ville de Cork en Irlande et fait douze prises.

En 1707 avec la «DUCHESSÉ ANNE», il amarine 13 bâtiments ennemis et détruit un corsaire de Jersey, ce qui lui valut une gratification du roi et un brevet de Lieutenant de Frégate.

En 1708 avec le «JERSEY», une nouvelle campagne aboutit à de nouvelles captures et à la mise hors de combat de l'«EXETER» de 38 canons. Capitaine de Brûlot en juin 1709, Capitaine de Frégate en janvier 1710, Cassard est alors chargé par le Secrétaire d'Etat Jérôme Ponchartrain de protéger les convois de blé venant de Tunisie qui devaient sauver la Provence de la famine.

Le 29 avril 1709, montant l'«ÉCLATANT», il attaque et met en fuite cinq vaisseaux anglais devant Tabarka et ramène à Marseille un convoi de 25 navires. En 1710, avec le «PARFAIT», le «PHÉNIX» et le «SÉRIEUX», il débloque au Golfe Juan 84 bâtiments venant de Smyrne et les fait entrer à Toulon après avoir pris les vaisseaux anglais «Pembroke» et «Faucon». L'année suivante, Cassard réussit une nouvelle opération brillante : balayant une croisière anglaise, il fait entrer quarante-trois navires chargés de ravitaillement dans le port de Peniscola en Espagne et assure ainsi l'entretien de l'armée commandée par Vendôme.





A l'exemple de Duguay-Trouin, il signe le 2 décembre 1711 un traité en vertu duquel Louis XIV lui accorde une escadre de six vaisseaux avec leurs Etats-Majors et leurs équipages pour aller ravager les colonies anglaises, hollandaises et portugaises.

Pendant vingt-sept mois (1712-1714), Cassard, promu Capitaine de Vaisseau en novembre 1712, va opérer des raids dévastateurs qui vont causer aux ennemis d'énormes pertes évaluées à plus de 30 millions.

Après avoir attaqué et rançonné les établissements portugais des îles du Cap Vert, il passe aux Antilles et porte son offensive successivement sur les îles anglaises de Monserrat et d'Antigoa, puis sur les colonies hollandaises de Saint-Eustache, de Surinam, de Paramaribo et de Curaçao, exigeant des rançons et détruisant toutes les fortifications. Il réalise ainsi une des plus extraordinaires campagnes jamais menées par des navires français.

Contraint aux loisirs forcés par la paix d'Utrecht du 11 avril 1713, Cassard, victime de l'ingratitude générale, ne peut obtenir le paiement des sommes importantes qui lui sont dues et s'épuise en procès contre les commanditaires de ses armements, en particulier contre la Chambre de Commerce de Marseille.

Chevalier de Saint-Louis en 1719, il propose alors d'armer contre les pirates qui sévissent aux Antilles et en Méditerranée, mais ses projets ne sont pas retenus et il quitte le service en 1731.

Engagé dans des procès sans fin, il indispose le Cardinal De Fleury à qui il demande son intervention et, taxé de folie, il est interné en juillet 1736 au château de Ham où il meurt le 21 janvier 1740. Manœuvrier exceptionnel, animé d'un rare esprit offensif, Cassard n'avait cessé de s'illustrer par des opérations d'une audace inouïe.

Duguay-Trouin, bon juge, disait qu'il donnerait toutes ses actions pour une seule de celles de Cassard.

